Témoignage de transmission d’un projet familial vers un bien commun

Les enjeux de la transmission

Aujourd’hui, de nombreux projets collectifs voient le jour, mais comment faire prospérer l’étincelle et l’énergie de départ lancée par les fondateurs, et la propager.
Au-delà de la vision et de la raison d’être du projet, la question du foncier apparaît comme primordiale. A qui appartiennent les terres?
De plus en plus de GFA, SCI citoyennes permettent la création de lieux et permettent d’en faire un bien collectif. (qui appartient à un groupe d’individus)
Après 12 ans d’existence, le Bois du Barde, est un des premiers écolieux en France à aller plus loin dans la transmission du foncier, en passant sous fond de dotation. Permettant ainsi d’en faire un bien commun. (qui appartient à tous).

Un cheminement personnel puis collectif

Créé en 2011, Le Bois du Barde est né sous l’impulsion d’Anne-Laure et Gilles NICOLAS.
Leur rêve: vivre dans un environnement épanouissant, se réaliser en tant qu’individus et partager ce mode de vie simple, relié au Vivant.
Ce projet a démarré sur les bases d’une coopération économique et est devenu progressivement collectif en 2018, avec l’ouverture à un habitat participatif.
Dans leurs valeurs, Gilles et Anne-Laure sont naturellement détachés de la notion de propriété. Organiser la passation du

bien vers les Communs a donc été une évidence dans le cheminement individuel et collectif du projet.
Cette démarche est issue d'une longue réflexion. Aujourd'hui, nous arrivons à un aboutissement issu de plus de 7 ans de démarche, de questionnements, de rencontres. En chemin durant cette étape du lieu, nous avons tous progressé intérieurement. Nous en ressortons grandis, les fondateurs, les habitants et le projet.

Un point sur la démarche

Qu'est ce qu'un fond de dotation?
Le fond de dotation récupère des biens et finance des actions d'utilité publique.

Il s'agit de protéger toute forme de patrimoine qui puisse devenir un bien commun. En le sortant de la propriété individuelle, ainsi il ne pourra plus y avoir de spéculation. De la même manière que les fondations, les fonds de dotation n'appartiennent ni à des personnes physiques, ni à des personnes morales.
L 'usage sera protégé par un bail à long terme (99 ans) donné à l'association PTCE Eco-Domaine le Bois du Barde qui en prend soin et y développe des projets porteurs pour le territoire. (voir plus bas).

Intention

Cette démarche est éminemment politique en ce qu'elle vient questionner la notion de propriété individuelle et pour rentrer dans le patrimoine public.
Le fait de remettre officiellement le projet au Commun permettra à chacun de se sentir plus légitime à faire partie

du projet, à trouver sa place, et à proposer des innovations pour le lieu.
C’est aussi une manière d’inscrire le projet dans la durée en protégeant ses racines, ses valeurs et sa trajectoire.
Ainsi, nous assurons que le Bois du Barde reste un projet géré écologiquement, où l’on partage d’autres manières de vivre et de faire, et où l’on développe des actions porteuses pour le territoire, par exemple.
Le Bois du Barde entame cette démarche auprès du Fond de dotation Fraternité pour demain: il propose de participer à la constitution et à la protection de biens communs à ce titre il peut acquérir ou accepter de recevoir en donations ou legs des propriétés diverses, mais aussi le démembrement de propriété afin de séparer la propriété et l’usage de celle-ci.
Ces communs sont ainsi préservés d’une éventuelle revente en cas de départ d’un membre, dissolution du collectif, ou de transfert par héritage suite au décès d’un des membres

Démarrage de la levée de fonds en Octobre:
https://fraternitepourdemain.org/projets/le-bois-du-barde/

Infos sur le projet:

Tiers-lieu agricole et touristique, habitat participatif

Depuis 2011

- Ferme en arboriculture bio pommes à cidre et sève de bouleau
- Accueil touristique sur une aire naturelle de camping qui a l’éco-label européen
- Ferme pédagogique avec des visites, des séjours de vacances

pour enfants en français
et en breton, médiation animale, balade et randonnée en âne.
● Des événements culturels : fest noz, portes ouvertes, tables rondes, résidences
d'artistes, rencontres de l'écologie intérieure, régionales de permaculture…
● Formations, ateliers, stages: permaculture humaine, écologie profonde…

Depuis 2023

Développement de nos activités autour de l'insertion, de la résilience alimentaire de notre territoire, Nous devenons :

● Un Tiers Lieux Nourriciers
○ Création d'un jardin de cocagne, jardin d'insertion par le maraîchage
○ Accompagnement à la création de jardins partagés sur le pays COB

● Un Tiers Lieux Apprenant
○ Accueil de formation autour de l'entreprenariat dans l'ESS, autour des transitions
○ Point coopérative d'accompagnement à l'emploi
○ Plateau technique pour des formations autour du jardin
○ Stages d'accueil pour les 16/25 ans
○ Partenariats avec ATD Quart Monde pour vulgariser les transitions et les rendre accessibles à tout public.